

REPUBLIQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
Secrétariat Général du Gouvernement.

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT

1. Dans le cadre de la préparation des élections générales de 2020, le Gouvernement du Burundi a lancé un appel à tous les citoyens burundais de contribuer financièrement et d'une façon volontaire, afin que ces élections soient réellement burundaises, l'expérience ayant montré que les appuis extérieurs en la matière sont soumis à des conditionnalités impossibles à remplir et qui souvent hypothèquent la souveraineté des Etats bénéficiaires.
2. Répondant à cet appel beaucoup de Burundais (individus à commencer par le Chef de l'Etat, institutions, entreprises) ont collecté et déposé d'une façon spontanée des montants variés suivant les capacités des uns et des autres sur un compte ouvert à cette fin.
3. A titre illustratif, 35 opérateurs économiques burundais viennent de collecter et déposer en date du 19 avril 2018, une somme de trois milliards cent cinq millions (3.105.000.000 FBU) à la Banque de la République du Burundi (BRB) en guise de soutien à cette initiative patriotique de laisser aux citoyens burundais le soin d'organiser et financer eux mêmes les élections qui vont doter leur pays des institutions émanant de leur libre volonté.
4. Le Gouvernement du Burundi voudrait féliciter tous ces citoyens qui ont répondu à cet appel patriotique. Il remercie et félicite particulièrement ces opérateurs économiques pour ce montant assez consistant libéré pour manifester leur soutien au choix du Gouvernement de consolider la souveraineté nationale.

Le geste de ces opérateurs économiques est une façon de montrer à la Communauté Internationale que c'est grâce à la paix et à la sécurité

retrouvée que leurs affaires ont pu prospérer, que la stabilité des Institutions fait partie des piliers du redressement économique de chaque pays.

5. Le Gouvernement appelle ceux qui hésitent encore à se joindre aux autres d'emboîter le pas à ces citoyens déterminés à prouver à la Communauté Internationale que les Burundais sont à mesure d'organiser des élections sans recours aux appuis financiers extérieurs.
6. Tous les trois mois, les Burundais seront régulièrement informés du niveau des contributions déjà récoltées afin qu'elles soient arrêtées aussitôt que le montant nécessaire pour les élections de 2020 aura été rassemblé.

Bujumbura, 21 avril 2018

LE SECRETAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT
ET PORTE PAROLE DU GOUVERNEMENT,

Philippe NZOBONARIBA.